



**HAL**  
open science

# Koma Coulibaly, un chef d'arrondissement et la sensibilisation au problème de l'“ exode ”: contrôler et prévenir l'émigration à Garalo (Mali), 1962-1967

Daouda Gary-Touunkara

► **To cite this version:**

Daouda Gary-Touunkara. Koma Coulibaly, un chef d'arrondissement et la sensibilisation au problème de l'“ exode ”: contrôler et prévenir l'émigration à Garalo (Mali), 1962-1967. Cahiers d'études africaines, 2024, pp.403-420. 10.4000/11v3a . hal-04863464

**HAL Id: hal-04863464**

**<https://hal.science/hal-04863464v1>**

Submitted on 4 Jan 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Daouda Gary-Toukara  
*Institut des mondes africains (IMAF), CNRS, Aubervilliers, France*

Koma Coulibaly, un chef d'arrondissement et la sensibilisation au problème de l'« exode » :  
 contrôler et prévenir l'émigration à Garalo (Mali), 1962-1967

*Koma Coulibaly, a District Chief and Raising Awareness of the "Exodus" Problem: Controlling and Preventing Emigration in Garalo (Mali), 1962-1967*

#### RESUME

Ce texte a pour objectif d'historiciser la notion de politique de prévention de l'émigration à l'échelle des États africains, du Mali en particulier, après l'indépendance et au cours des années 1960. Il éclaire et documente cette politique à travers le récit de vie et le parcours d'un administrateur de terrain, El Hadj Koma Coulibaly, le chef de l'arrondissement de Garalo, situé dans la région de Sikasso. Après avoir montré comment la mobilité est inscrite dans la trajectoire personnelle et professionnelle de Koma et celle de sa famille, l'article étudie son action dans la lutte contre l'exode, ses espoirs, déceptions, désillusions et son regard sur la gestion des affaires publiques par le pouvoir central malien dans les trois premières décennies de l'indépendance.

Mots-clés : Mali, Garalo, Sikasso, administration, émigration, historicité, gestion des migrations, période coloniale et post-coloniale, politique, récit de vie, socialisme

#### ABSTRACT

The aim of this text is to historicize the notion of migration deterrence policy in African States, and in Mali in particular, after independence and during the 1960s. It sheds light on and documents this policy through the life story and career of a field administrator, El Hadj Koma Coulibaly, head of the Garalo district in the Sikasso region. After showing how mobility is part of Koma's personal and professional trajectory (training, work) and that of his family, this article highlights his action in the fight against exodus, his hopes, disappointments and disillusion, and his view of the management of public affairs by Mali's central government in the first three decades of independence.

Keywords: Mali, Garalo, Sikasso, administration, colonial and post-colonial era, emigration, historicity, life story, management, policy, socialism

Dans cet article, je m'intéresse à l'historicité du discours contre l'émigration au Mali, qui remonte au moins à la période fondatrice des années 1960 et qui a durablement marqué la relation de l'État à ses expatriés. Je montre que bien avant la généralisation des campagnes de sensibilisation contre l'émigration en provenance des pays du Nord au tournant des années 2000 (Keita & Maïga 2023 : 2), il existait au Mali une volonté politique de retenir sur place les jeunes gens. Les départs étaient assimilés à tort, selon le pouvoir politique, à un « exode » ou à une perte sèche pour la collectivité qui les avait vus naître, grandir, soignés, d'où la mise en œuvre de la politique nationale du « retour à la terre » entre 1959 et 1968 (Gary-Toukara 2008 : 195-216). Durant les trois premières décennies de l'indépendance, il était attendu des jeunes qu'ils contribuent à leur tour au bien-être de leur famille en restant dans le pays, les deux étant le plus souvent confondus selon les normes patriarcales en vigueur dans les groupes contrôlant l'État et l'administration, malinké et bambara principalement<sup>1</sup>. L'objectif était de fixer ces jeunes dans leur localité d'origine, de les faire participer activement au développement socioéconomique et, plus largement, de les faire adhérer au nouvel ordre politique d'inspiration socialiste.

<sup>1</sup> En bambara ou bamana, *faso* désigne à la fois le foyer et le pays, ce qui induit un parallèle entre le foyer, le pays et la nation imaginée.

Pour incarner le propos, je m'appuie sur le récit de vie d'El Hadj Koma Coulibaly<sup>2</sup>, chef de l'arrondissement de Garalo de 1962 à 1967 dans la région de Sikasso. Garalo est situé au sud du Mali, à mi-chemin entre Bougouni et la frontière de la Côte d'Ivoire, principal pays d'accueil des Maliens depuis le milieu des années 1930<sup>3</sup>. Créé en 1960 en même temps que la région, l'arrondissement est un nouvel échelon territorial entre le cercle et les villages et dont le chef était, entre autres, chargé de collecter l'impôt de capitation des habitants et de contrôler leurs mobilités. Le récit de Koma est un matériau collecté lors de recherches menées entre 1998 et 2001 sur l'histoire coloniale et post-coloniale des migrations entre Mali et Côte d'Ivoire et qui prend place dans un ensemble plus vaste de sources comprenant des archives textuelles, orales et photographiques. En 2000, dans une Côte d'Ivoire en proie à la xénophobie d'État contre les « ressortissants » du nord du pays (Dioula) ou des pays voisins (Burkina Faso, Mali, Guinée, Niger) et fracturée par le concept d'ivoirité depuis 1994, j'ai rencontré Koma à Marcory, un quartier d'Abidjan où je résidais également. Nous sommes entrés en contact par l'intermédiaire de Fayiri Keita, vivant également à Marcory et qui était mon assistant de recherche et un ami. Les échanges avec Koma se sont déroulés en deux temps : une prise de contact et un entretien avec un questionnaire semi-directif, le 11 novembre 2000, d'une durée de 35 minutes puis, le 10 novembre, avec un questionnaire ouvert, d'une durée de 28 minutes, l'appel à la prière du soir ayant limité la durée du récit. Les langues utilisées étaient le français et le bambara. J'ai pris des notes pendant le premier entretien, tandis que j'ai enregistré le second, intégralement retranscrit et archivé par la suite.

Ce récit de vie, en lien avec un questionnement sur l'histoire des politiques migratoires dissuasives qui ont été à l'initiative des États africains, me paraît éclairer la façon dont le gouvernement malien tentait de fixer les jeunes du pays à l'échelle d'un arrondissement. Le témoignage de l'ancien administrateur Coulibaly a été croisé avec d'autres récits de vie ainsi qu'avec des archives inédites du gouvernorat de Sikasso et du ministère de l'Intérieur. J'analyse ici la politique d'éducation entreprise en direction de la société, des familles et des migrants dans la lutte contre l'exode à un échelon territorial restreint et via l'action d'un administrateur de terrain. Ce dernier s'ingénia à délégitimer l'émigration et à promouvoir l'idée que le pays devait se développer par le travail des jeunes à Garalo.

Le récit de Koma ne retrace pas seulement la trajectoire post-coloniale dans un secteur de la région de Sikasso. Il souligne les efforts de sensibilisation à la lutte contre l'exode par le chef d'arrondissement dans sa circonscription, un dossier prioritaire pour lui comme pour l'État naissant. Koma appliquait la politique de contrôle migratoire recommandée de manière souple, puisqu'il ne s'opposait pas à toutes les migrations, témoignant ainsi de son adhésion de principe en tant que responsable administratif et citoyen à cette politique. Le récit évoque les difficultés d'ordre économique et logistique qui ont fini par ruiner les efforts de lutte contre l'exode. En 1967, en conflit avec le commandant de Bougouni<sup>4</sup>, son supérieur hiérarchique, Koma s'exile en Côte d'Ivoire, imitant nombre de ses anciens administrés. Il porte un regard incisif sur les régimes des présidents Keita (1960-1968) et Traoré (1968-1991) dans la gestion des affaires publiques et l'encadrement des groupes de paysans et des migrants, des questions qui restent d'actualité au Mali. Le témoignage de Koma montre la place centrale de la mobilité dans la vie du pays comme des individus : cet acteur de la lutte contre l'émigration en est un symbole malgré lui, puisque sa trajectoire personnelle,

<sup>2</sup> Entretien avec El Hadj Koma Coulibaly, Malien né à Koutiala en 1937, libraire, 9 et 11 novembre 2000, Abidjan.

<sup>3</sup> Au cours de ma recherche doctorale, j'ai collecté 88 récits de vie, transcrits et archivés, tous n'ayant pas été utilisés dans ma thèse remaniée et publiée (GARY-TOUNKARA 2008). Sur les modalités de cette recherche et le positionnement du chercheur lors des interactions sur le terrain, voir GARY-TOUNKARA (2021).

<sup>4</sup> Koma n'a pas voulu donner les raisons du conflit qui l'opposait au commandant de Bougouni. En tout cas, son exil intervient dans le contexte de la Révolution active ou de la radicalisation du régime socialiste entre 1967 et 1968.

professionnelle et familiale est marquée par des mobilités successives entre Soudan, Sénégal, Mali et Côte d'Ivoire, révélatrices d'une tension entre discours et pratiques.

Cette source permet d'historiciser le discours actuel de prévention de l'émigration et de montrer qu'il n'émane pas que d'injonctions extérieures, mais qu'il a d'abord été produit par des États africains nouvellement indépendants (en l'occurrence le Mali), en articulation avec les combats de l'époque : nationalisme, indépendance, développement économique, réhabilitation de pans de l'histoire ancienne et de traditions locales. Le registre de la lutte contre l'émigration s'articule à un discours patriotique mais non xénophobe.

### Au service de l'indépendance

Pour comprendre l'application de la politique de prévention de l'émigration par Koma, il convient de retracer le parcours de cet individu jusqu'à sa nomination comme chef d'arrondissement en 1962, puis de replacer ce parcours dans le contexte plus large de l'histoire sociale et politique du Soudan français. Koma naît en 1937 à Koutiala, situé au sud-est de la colonie, dans une famille de culture bamana. Son père, recruté comme tirailleur contre sa volonté, promu adjudant, interprète du commandant de Koutiala, finit sergent-chef de l'armée coloniale<sup>5</sup>. Il appartient à la catégorie des intermédiaires coloniaux : tirailleurs, interprètes, garde-cercles, commis, instituteurs... Les intermédiaires entre le pouvoir colonial et les populations locales constituent alors un rouage essentiel de l'État colonial. Faute d'effectifs et de moyens, les autorités coloniales en sont en effet réduites à passer par ces intermédiaires pour la mise en œuvre de la « mise en valeur » ou de l'exploitation des ressources locales (coton, arachides) et le maintien de l'ordre colonial. Avant 1946, les auxiliaires coloniaux bénéficient, en retour, de privilèges tels que l'exemption de l'indigénat et du travail forcé. Leur formation et leur position leur confèrent un poids politique sans commune mesure avec leurs effectifs restreints (Lawrance, Osborn & Roberts 2006).

Koma grandit à Bamako dans un contexte privilégié et est scolarisé. En 1957, il obtient son bac au lycée Terrasson de Fougères de Bamako (ancienne École primaire supérieure Terrasson de Fougères fréquentée par Modibo Keita) et devient enseignant au Soudan. En 1959, il accompagne son père, parti au Sénégal, faire une « préparation militaire » en vue de devenir officier. Quand la Fédération du Mali (qui regroupe le Sénégal et le Soudan) implose, le 20 août 1960, Koma se trouve au Sénégal (Ndiaye 1980). Le président malien Modibo Keita appelle les cadres, les personnes qualifiées et les migrants originaires du Soudan présents dans le reste de l'ancienne AOF à rejoindre le pays pour le construire. En effet, pour les migrants, l'AOF avait progressivement constitué une vaste unité territoriale et économique. Comme le principe de la liberté de mouvement entre colonies françaises était imposé et règlementé par le gouverneur général de l'AOF (Gary-Toukara 2008 : 37), on pouvait y circuler en quête d'un travail, même si l'on ne détenait pas officiellement un laissez-passer ou une carte d'identité, ces documents contribuant par ailleurs à ériger la catégorie administrative de migrant. La gestion coloniale avait dans le même temps pourvu la façade maritime de l'AOF (Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire) de marchés, plantations, mines, routes, chemins de fer, chantiers de travaux publics, ports, délaissant l'intérieur des terres (Soudan, Haute-Volta, Niger). Cela explique des migrations conséquentes des travailleurs vers les pays côtiers.

En 1960, l'appel du président Keita sonne et résonne comme un devoir patriotique, que l'on peut rapprocher de celui d'un chef de famille des savanes qui, à l'approche de la saison des pluies, sollicite tous les bras disponibles, hommes, femmes, enfants, en vue de cultiver le champ familial et de produire la subsistance annuelle. Les responsables politiques

---

<sup>5</sup> Sur les tirailleurs et vétérans au Soudan, voir MANN (2006).

développent une sémantique de la famille dans leur perception des émigrés qui reflète leurs propres représentations de la famille. C'est le cas, par exemple, du chef du Bureau central de la Coopération à la direction nationale du Développement rural (dépendant du ministère du Développement), Cantara Sissoko qui, en 1963, décrit les migrants avec l'expression « nos jeunes »<sup>6</sup> ou les émigrés comme des « colonies de maliens [sic] installés effectivement à l'étranger »<sup>7</sup>. À la différence d'aujourd'hui, les campagnes de sensibilisation contre l'émigration en Europe soulignaient les mauvaises conditions de vie et de travail des émigrés et non les risques d'un voyage périlleux. Ainsi, Cantara Sissoko déplore la condition des Maliens en Europe : « Nos frères et nos fils victimes de leurs illusions vivent en Europe des travaux des [sic] plus durs et des salaires les plus bas dans des conditions matérielles de logement, de nourriture, d'hygiène dangereuses pour leur santé »<sup>8</sup>. Auteur d'un rapport sur l'exode rural, il tient ces propos lors d'un séminaire national du développement organisé à la permanence de l'Union soudanaise à Bamako, les 13 et 14 décembre 1963, en présence du ministre du Développement Seydou Badian Kouyaté et du chef de l'État Modibo Keita.

En analysant les discours contre l'exode, on peut faire un parallèle avec le modèle familial auquel se rattache symboliquement Koma. Un des arguments avancés par le gouvernement est que la migration est un effet du système colonial qui a divisé les familles en répartissant arbitrairement la force de travail disponible selon les besoins des maisons de commerce colonial et non des ménages. En conséquence, la famille s'est retrouvée amputée et dispersée dans divers lieux de l'AOF et au-delà. Le retour au Mali symbolise en quelque sorte l'unité retrouvée de la famille, une grande et nouvelle famille. Cette comparaison entre la nation et la famille<sup>9</sup> traverse les régimes successifs au Mali. Par exemple, un an après le coup d'État de 1968 contre le président Keita et lors d'une visite à Ouagadougou en Haute-Volta, le nouveau ministre des Affaires étrangères malien, Youssouf Traoré, exhorta ses compatriotes à regagner leur pays d'origine et à reconstituer une famille unie — sous la bannière du régime militaire et, implicitement, de l'autorité du chef de famille et des hommes. Un journaliste de *L'Essor*, le quotidien gouvernemental, commente alors les propos du ministre dans les termes suivants : « La nation ainsi comparée à la famille montre à tous les patriotes qu'ils se doivent d'œuvrer au coude à coude, au prix de mille et une difficultés, pour que la nation malienne se forge et devienne prospère » (Sangaré 1969).

L'indépendance acquise, les Maliens avaient confiance en eux. Au niveau culturel, des artistes louaient le Mali indépendant, appelé à prospérer et rayonner dans le reste de l'Afrique, comme au temps de l'Empire du Mali ou *Maliba* (grand Mali) dans la tradition orale, ce qui incitait indirectement au retour des émigrés. Tous n'endossaient cependant pas le rôle de porte-parole du gouvernement : certains étaient déjà reconnus pour leurs productions artistiques et leur couverture médiatique visait à renforcer leur renommée. En 1963, pendant que Bazoumana Sissoko louait le « retour » du *Maliba* sur la scène internationale (« *Maliba kera anw ta ye !* » ou « Le grand Mali est [re]devenu nôtre ! ») sur les ondes de Radio Mali, Kar Kar l'inscrivait dans la modernité des années 1960, avec « Mali twist »<sup>10</sup> : « Pendant des années, les Maliens se sont réveillés au son de cette chanson à la radio qui appelait les expatriés à rentrer pour reconstruire le pays » (Joris 2002 : 195). Une campagne médiatique par voie de presse et de radio (*L'Essor*, Radio Mali) dépeignait simultanément les migrants comme des oisifs à renvoyer à la terre. Elle valorisait les travaux effectués dans le cadre des

<sup>6</sup> Archives du Haut-commissariat de Sikasso (AHCS), Archives non classées, ministère du Développement, direction nationale du développement rural, Cantara Sissoko, l'exode rural. Rapport au séminaire national du développement des 14 et 15 décembre 1963, p. 2.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> Sur la prégnance du discours familialiste au Mali, de la fin de l'époque coloniale au début des années 1990, voir RILLON (2022).

<sup>10</sup> Ministère de la Culture du Mali, *50 ans de musique malienne*, Djannaty productions, 2010, 4 CD.

« investissements humains » ou travaux publics volontaires et « champs collectifs » (Charles 1965 ; Gary-Touunkara 2008).

L'objectif était de renforcer le sentiment national des jeunes Maliens et de les éloigner des valeurs de la société de consommation que la migration entretenait. De nombreux migrants ramenaient des objets de prestige de leur séjour : vélos, vêtements, lits panneaux, mobylettes, postes radio... Les autorités nationales intégrèrent les jeunes dans des structures comme le service civique, censées les familiariser avec des techniques de production modernes et leur inculquer le patriotisme. Ces structures devinrent une coquille vide par manque de budget. Le personnel d'encadrement du service civique et des « investissements humains », insuffisant et mal formé, avait de mauvaises pratiques de gestion au niveau local qui rappelaient les prélèvements illégaux du temps colonial (Deschamps 1975). Avec la quête de l'argent de l'impôt, un des motifs des migrations était la recherche de la compensation matrimoniale ; en 1962, le montant de la dot fut plafonné en vue de limiter la pression à l'émigration<sup>11</sup> — une revendication portée par les organisations féminines depuis 1959 (Rillon 2022 : 42) que l'État satisfait, car elle vient répondre à l'enjeu de la lutte contre l'émigration, témoignant d'une convergence d'intérêts entre les militantes et l'État. Dans la pratique, le montant continua à croître. Dans le domaine du contrôle des mobilités, les sorties du territoire étaient limitées, à partir du mois d'avril 1962, à la veille de la préparation des terres et semis. La même année, l'obligation pour les migrants de posséder un laissez-passer fut réintroduite, laissez-passer qui fut abrogé en 1946 au profit de la carte d'identité.

En 1960 donc, Koma rejoint le tout nouveau pays rebaptisé Mali. Négligé par le pouvoir colonial, le pays manquait cruellement de personnel qualifié et expérimenté, les besoins d'encadrement étaient énormes. Arrivé au Mali et à sa surprise, Koma est propulsé, en 1962, chef d'arrondissement à Garalo, un poste qu'il n'avait ni envisagé, ni ne s'était préparé à occuper — il précise que nombre d'enseignants sont devenus cadres à l'époque. On ne sait s'il était militant de l'Union soudanaise, mais en 1998, il reçut la visite de Seydou Badian Kouyaté à Abidjan, lequel incitait les Maliens de la diaspora à voter pour le Bloc pour la démocratie et l'intégration africaine (BDIA), une branche dissente de l'Union soudanaise, pour les élections communales de 1999 :

Quand Modibo est venu au pouvoir, Modibo est venu avec un certain, comment ils appelaient ça ? le socialisme scientifique, le communisme scientifique, le socialisme africain, tout ça ; c'est un langage de Modibo. Je me rappelle même le chef de file de ces bêtises, un certain Dr Seydou Badian Kouyaté, que j'ai d'ailleurs eu l'occasion de rencontrer ici, à l'hôtel ici, plusieurs fois, parce qu'il était dans le BDIA et les gens du BDIA sont venus nous trouver ici pour faire campagne, je n'ai pas travaillé avec eux<sup>12</sup>.

En 1962, Koma a sous sa responsabilité pas moins de 56 villages. Dès sa prise de poste, il commence à convoquer les jeunes de sa circonscription pour les dissuader de migrer en Côte d'Ivoire. En 1963, il en mobilise certains dans les brigades de vigilance avec le concours des chefs de village, une structure paramilitaire chargée de surveiller le territoire et les frontières, que franchissaient illégalement les Dioula, colporteurs ambulants, et les *Baragnini*<sup>13</sup> (ou ceux qui cherchent un travail salarié saisonnier, en bambara) :

En ce moment, c'était Modibo qui était au pouvoir ; avec Modibo, au départ, on avait fait signer de tels contrats [engagement] à des villageois, et nous, on nous a dit d'aller leur enseigner ceci, d'aller leur dire, d'aller leur faire comprendre que, au lieu de sortir pour aller à l'extérieur, en Côte d'Ivoire surtout, parce qu'en ce moment, ils

<sup>11</sup> AHCS, archives non classées, ministère du Développement, direction nationale du développement rural, Cantara Sissoko, L'exode rural. Rapport au séminaire national du développement des 14 et 15 décembre 1963, p. 4.

<sup>12</sup> Entretien avec Koma.

<sup>13</sup> AHCS, archives non classées, présidence du gouvernement, secrétariat d'État à la Défense et à la Sécurité, direction des services de sécurité, rapport sur l'exode rural, 1963, p. 2.

venaient surtout en Côte d'Ivoire, qu'ils s'organisent pour qu'ils puissent subvenir à leurs besoins à eux-mêmes. Et quand ce mot d'ordre nous est arrivé, avec [du] bureau politique [de l'Union soudanaise], parce que moi j'ai eu mon ordre de mission de parcourir ma région en 62. En 62, je me suis levé, j'ai commencé d'abord par le chef-lieu à Garalo, j'ai appelé les enfants, les jeunes. Après, comme c'était 56 villages, bon il a fallu regrouper les villages par un découpage, tel ou tel village, si 8 villages qui sont proches, on les regroupait, ensuite on prenait un autre groupe, c'est-à-dire les villages qui sont côte à côte.

Et malgré ça aussi, après ça aussi, [...] on a eu à créer des groupes de jeunes gens qu'on appelait brigades de vigilance. On a créé [les] brigades de vigilance en 63, ça c'était surtout pour empêcher, pour fermer les frontières. Ces brigades de vigilance travaillaient surtout dans les villages qui sont plus proches de la frontière. Au départ, [...] les brigades de vigilance étaient créées pour empêcher nos commerçants voleurs, c'est-à-dire les trafiquants, nos commerçants malhonnêtes, de sortir avec les marchandises frauduleusement. Les brigades de vigilance, c'était surtout dans les villages frontaliers [...]. Finalement, vous savez quand l'Africain dit, mais paf le mal est parti ! Donc ça [la contrebande] s'est propagé. On a eu à transformer ces mots [groupes] de brigades de vigilance en brigades de surveillance jusqu'à ce que c'est venu dans les cours [concessions]. Mais le problème [...] est qu'il [le gouvernement] avait demandé : « Est-ce que nous avons eu des mots [paroles] pour que ces gens ne partent pas ? » Là, le gouvernement a fait avec les chefs de village les brigades de vigilance ; nous maintenant les responsables d'aujourd'hui [de l'époque], nous constituons [sommes dans] notre rôle, c'est de sensibiliser, nous avons été les sensibiliser<sup>14</sup>.

Comme son père, Koma était proche du pouvoir politique et en détenait. Il adhéraux valeurs de responsabilités, de commandement et de devoir envers la collectivité. Plus largement, le retour des cadres réjouissait le président Keita qui les avait élevés en fer de lance de sa politique de modernisation socialiste. Éduqués, formés et politisés, ils étaient un modèle à suivre pour le reste de la population, en particulier les jeunes. Le président fondait de grands espoirs dans le civisme des cadres qu'il encourageait à être des agents irréprochables en toute circonstance. Ceux-ci incarnaient, selon lui, le nouveau régime aux yeux des populations. Ils ne devaient pas profiter de leur arrivée aux responsabilités pour se comporter en nouveaux « roi(s) de la brousse » (Deschamps 1975) et exploiter les masses laborieuses au nom du gouvernement ou du parti. Koma affirme avoir été sensible à ces recommandations. Dans les premières années du régime, il en était de même des citoyens ordinaires qui, dans leur grande majorité — ce qui ne signifie pas la totalité —, avaient confiance dans le présent et l'avenir du pays. L'historiographie a documenté une gestion brutale des résistances venues des mondes sociaux marchand, touareg et paysan (Amselle 1978 ; Nédélec 1994 ; Boilley 1999 ; Rillon 2022) en réaction à la centralisation du pouvoir à Bamako et à la collectivisation à marche forcée des moyens de production et d'échange en 1962 : création de la Société malienne d'importation et d'exportation (Somieux) ou du franc malien. Des tensions existaient au sein de la société malienne et dans le parti unique, mais la déception ressentie à l'égard de l'implosion de la Fédération du Mali dont on rendait conjointement responsables le Sénégal et la France et l'espoir de développer rapidement le pays par ses propres moyens contribuaient à maintenir le sentiment patriotique. À partir de 1963, l'adhésion populaire commença à s'éroder, du fait de la détérioration inexorable des conditions économiques générales. Koma, quant à lui, situe à l'année 1965 la rupture entre la population et le pouvoir qu'il incarnait :

En 65, il te fallait faire le rang pendant toute une journée pour 25 kilos de mil et puis un mil moche là, oh là là ! 25 kilos, il fallait, le rang pouvait quitter ici jusqu'aux arbres ; si tu n'as pas ton tour aujourd'hui, [ça sera] demain<sup>15</sup>.

La bataille de l'exode, discussions et débats autour de la sortie de l'arrondissement

---

<sup>14</sup> Entretien avec Koma.

<sup>15</sup> *Ibid.*

Après l'indépendance, le gouvernement avait une vision plus ou moins précise des migrations en partance du Mali. Il les désignait sous le terme d'exode ou d'exode rural, une appellation d'origine coloniale selon laquelle le territoire perdait sa force de travail au profit d'autres, principalement les colonies britanniques de la Gambie, de la Gold Coast et du Nigéria. Ce n'était pas le cas, puisqu'une très grande majorité de *Baragnini* revenaient au bout de six mois pour participer aux travaux des champs. Certains de ces migrants, à l'instar des ressortissants de la région de Kayes, étaient animés par le « gout de l'aventure »<sup>16</sup> selon les responsables administratifs. En 1963, l'État distinguait les migrations en fonction de critères géographiques — l'« exode en direction des villes et grands centres du pays », l'« exode vers les États voisins limitrophes du Mali », l'« exode vers des États africains éloignés (Congo Brazzaville et Congo Léopoldville) », l'« exode vers l'Europe »<sup>17</sup> — ou de la durée d'absence des individus : les « migrations intérieures de saison sèche », les « migrations d'hivernage », l'« émigration de longue durée »<sup>18</sup>. Il considérait que les migrants avaient fui le travail de la terre pour la ville ou l'étranger, qu'ils erraient sans objectifs précis ni capacités, et constituaient une charge inacceptable pour la collectivité. Il les qualifiait d'aventuriers, de fuyards ou vagabonds. Or les migrants savaient où ils se rendaient ; ils concouraient par leur travail ou leur activité commerciale au paiement de l'impôt de leur famille restée au pays. Pour l'État, les migrants apparaissaient pourtant comme une menace à l'ordre social et moral et il fallait les éduquer dans le cadre des structures d'autogestion socialiste et les remettre au travail. Ainsi, ils n'abandonneraient pas le champ, la famille, l'école, le pays, leur socialisation.

Le discours de prévention de l'exode, tenu dans les instances politiques et administratives nationales, était répercuté par les fonctionnaires sur le terrain. Dans son arrondissement, Koma s'attela à cette tâche. Comme le reste de la région de Sikasso, Garalo constituait une très importante zone de départ des migrants vers la Côte d'Ivoire. Dans l'éducation à la lutte contre l'émigration, Koma s'employa à échanger avec les familles sur le thème de l'exode et à encourager les jeunes à rester dans l'arrondissement, car leur absence diminuait la force de travail disponible et compromettait les programmes de développement autarcique.

Les propos de cet acteur de terrain permettent de mieux comprendre comment la lutte contre l'exode a été reçue par la population. À la question de savoir pourquoi les jeunes continuaient à émigrer, les familles répondaient que c'était pour pouvoir payer l'impôt. Koma se souvient de la réaction d'un ressortissant de Manankoro — un « monsieur qui avait le même âge que mon grand frère [et] qui a toujours travaillé avec mon grand frère [colporteur] »<sup>19</sup> et qui était donc symboliquement son aîné — à son discours de rester cultiver au village et qu'il relata lors d'une rencontre avec ses homologues à Bamako :

Au marché, pendant la saison des pluies, les camions ne viennent pas, il n'y a pas de route, voilà pourquoi nous sortons. Parce que si nous cultivons, nous pouvons pas vendre et, à la fin de l'année, on nous demande les impôts. Si ma fille doit se marier ou si mon fils doit se marier, il me faut de l'argent. [...] Nous quittons pour aller travailler, avoir de l'argent pour [re]venir parce que nous n'avons pas les moyens de le faire [ici]. C'est au cours d'une réunion à Bamako que moi aussi, j'ai eu à dire ça, les gens m'ont dit : « Ah mais dis donc, c'est le

<sup>16</sup> AHCS, archives non classées, présidence du gouvernement, secrétariat d'État à la Défense et à la Sécurité, direction des services de sécurité, rapport sur l'exode rural, 1963, p. 3. F. MANCHUELLE (2004) a remis en cause une vision de la migration comme un « rite de passage » au sein des migrants soninké vivant au Sahel en montrant que les migrations représentaient un moyen d'ascension et/ou d'affirmation sociale pour les individus.

<sup>17</sup> AHCS, archives non classées, présidence du gouvernement, secrétariat d'État à la Défense et à la Sécurité, direction des services de sécurité, rapport sur l'exode rural, 1963, p. 1.

<sup>18</sup> AHCS, archives non classées, ministère du Développement, direction nationale du développement rural, Cantara Sissoko, l'exode rural. Rapport au séminaire national du développement des 14 et 15 décembre 1963, p. 2.

<sup>19</sup> Entretien avec Koma.



même problème que, nous autres, on a reçu chez nous, nous avons ces mêmes problèmes ! » Là mon frère, c'est le même problème qui est là jusqu'à aujourd'hui, eh ça existe, c'est pas fini eh<sup>20</sup>.

En 2000, alors que le gouvernement malien a rompu avec un encadrement autoritaire des émigrés depuis 1991, les conditions économiques dans les zones de départ et la faible rémunération des productions incitent les jeunes en quête de numéraire à rejoindre une Côte d'Ivoire pourtant en crise politique et identitaire. Toujours est-il que les propos rapportés plus haut étaient une façon de signifier à l'administration qu'elle n'avait pas modernisé les infrastructures locales de communication et de transport et avait sa part de responsabilité dans la poursuite des flux migratoires. En l'absence de ces infrastructures et d'investissements, les récoltes des cultures vivrières (mil, sorgho) et d'exportation (arachides) n'étaient pas valorisées et périssaient sur place, d'où un manque à gagner. Koma ne cite pas explicitement la Somiex, ni les coopératives de production et de consommation, mais il est clair qu'il fait allusion à ces structures décriées par les populations rurales pour leur inefficience et leur poids bureaucratique. L'exigence du paiement de l'impôt de capitation imposait la recherche de ressources complémentaires à l'extérieur du village. L'impôt était de 600 francs maliens par tête alors qu'un *Baragnini* gagnait 50 000 francs CFA en débroussaillant un champ de café ou de cacao en Côte d'Ivoire<sup>21</sup>.

Qui autorisait concrètement ou pouvait autoriser les jeunes à prendre la route ? Dans cette discussion, les familles considéraient là aussi que cela relevait de la responsabilité de l'administration, puisque seule celle-ci était habilitée à délivrer des cartes d'identité aux migrants auxquels elle demandait en même temps de cesser de sortir du pays. Elles soulignaient cette contradiction. De son côté, l'administration retournait que les pères étaient à l'initiative des départs des jeunes en fustigeant la paresse de ceux qui restaient les bras croisés au village. Elle considérait que le chef de famille profitait directement du départ de jeunes qui participaient au paiement des impôts de la famille. Dans les faits, beaucoup prenaient la route sans avoir eu l'assentiment du père, encore moins de l'administration. Sous le président Traoré, les représentants de l'administration et les familles des migrants fournissaient les mêmes arguments concernant la lutte contre l'émigration, comme le précisait le commandant de Koulikoro en 1970 :

Dans les 6 Arrondissements visités sur 7 que compte le Cercle, nous avons insisté sur les méfaits de ce fléau social. Les responsables des villages nous ont accusé [sic] de favoriser ce mouvement en délivrant des cartes d'identité aux jeunes. Des explications leur ont été données quant aux conditions à remplir pour sortir du pays. À notre tour, nous les avons tenus responsables des départs massifs, avec preuves à l'appui, tels que le non respect du code de mariage, l'appât du gain du Chef de famille qui dit à son fils : « Fainéant, va faire comme les autres » — Ces autres qui sont revenus avec des postes radios, mobylettes et lits panneaux, etc... etc... [...] Les discussions ont été très passionnantes. Nous verrons avec le temps si nos conseils ont été entendus<sup>22</sup>.

Koma décida de continger la délivrance des cartes d'identité en fonction de l'importance démographique des villages (5 pour les petits, 15 pour les moyens et 20 pour les gros). Un nombre prédéterminé de cartes était distribué aux villageois frontaliers avec la Côte d'Ivoire. En outre, il conditionna l'attribution d'une carte d'identité à un migrant si ce dernier s'engageait devant son père et le chef d'arrondissement à revenir au village avant les prochains travaux des champs et à partir du mois de novembre. Si le jeune n'était pas revenu à temps, son père était convoqué par l'administration :

---

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> Archives du ministère de l'Administration territoriale et des collectivités locales (AMATCL), archives non classées, cercle de Koulikoro, Revue trimestrielle des événements des mois de janvier, février et mars 1970, p. 9.

Je faisais des reprochements [rapprochements] au niveau des cartes d'identité pour Lemouroutoumou, Manselai[ ?], Manankoro, combien de villages, 4 villages. J'ordonnais aux [services de] sécurité de faire [pour] chaque village 20 cartes d'identité ; si le village est trop petit, on lui donnait 5, les 15 autres encore, on les distribuait dans d'autres villages. Si le village était gros, au lieu que le village n'ait que 20 cartes d'identité, on lui donnait 25, et on écrivait leur nom.

Tout de suite, après les cultures, ils [les jeunes] viennent prendre leur carte d'identité avec son [leur] père : *an ben nan* [on est d'accord], tu viens avec ton père, ton père signe. Il y a un cahier de sortie, un cahier de rentrée, et la carte d'identité est donnée, autorisée à untel, par exemple Amadou Keita, village Lemouroutoumou. Son père Bakary Keita, témoin Bakary Keita, signe, Amadou sort. Ah si Amadou vient en Côte d'Ivoire, Amadou doit retourner en novembre ; fin novembre, début décembre, Amadou doit se présenter au village [...]. Si Amadou retourne, Amadou revient avec son père. Le père a signé le cahier de sortie, maintenant le cahier de rentrée, le père signe là-bas, aussi comme quoi Amadou est rentré. L'année prochaine, c'est pas Amadou qui ira, c'est le frère de Amadou. C'est comme ça, nous on faisait, et il y avait pas d'exode rural [d'installation définitive à l'étranger], en ce moment-là parce que Amadou était venu faire une saison<sup>23</sup>.

Le père s'inclinait en répondant à Koma, qu'il qualifiait doublement de « mon fils » et de *fama* (chef)<sup>24</sup>. Koma jouait sur la tutelle paternelle, car selon les normes familiales et d'éducation locales, les enfants (comme les femmes, mariées ou non) étaient responsables devant le chef de famille. De plus, le fait que le père se porte garant du retour prochain de son enfant était une façon de responsabiliser les deux tout en exerçant des pressions sur eux. Ancien instituteur, Koma consignait ainsi dans un cahier les entrées et sorties dans son arrondissement à partir des cartes d'identité qu'il avait délivrées. Dans un rapport destiné au commandant de cercle, qui avait autorité sur 17 arrondissements, il pouvait faire état des mesures prises localement pour contrer l'exode. Le commandant en informait le gouverneur de Sikasso, comme en 1964, lorsque des migrants venus des cercles de Nara, Banamba et Nioro en route vers la Côte d'Ivoire furent arrêtés à Manankoro, car ils n'avaient pas de documents de voyage :

L'on constate que l'exode continue malgré les diverses mesures prises (restrictions pour les autorisations de sortie, campagne auprès des jeunes pour la culture maraîchère). À la frontière Mali-Côte d'Ivoire, la Brigade de vigilance de l'Arrondissement de Manankoro a procédé à plusieurs reprises au refoulement de jeunes gens originaires pour la plupart des Cercles de Nara, Banamba et Nioro<sup>25</sup>.

Pour Koma et comparativement à la période coloniale où les missionnaires et les représentants des traitants européens s'enfonçaient en brousse et où les pistes étaient entretenues, l'administration malienne restait éloignée des populations. Celles-ci pouvaient se trouver à 50-60 km du chef-lieu d'arrondissement (Garalo), lequel était à 60-80 km du chef-lieu de l'arrondissement central (Bougouni)<sup>26</sup>. Koma constatait surtout que des responsables politiques et administratifs avaient profité de leur position pour défendre leurs intérêts particuliers au lieu de se mettre au service de la population. Les paysans, sans moyens d'évacuation de leurs récoltes, se voyaient contraints de céder à ces responsables politiques et administratifs leurs productions à bas coût. Il explique ainsi que le commandant de Bougouni refusait qu'il utilise sa Land Rover de fonction pour transporter les récoltes de ses administrés les jours de foire hebdomadaire de Garalo, chaque lundi. Selon lui, le commandant pouvait ainsi récupérer les produits immobilisés et ravitailler frauduleusement les commerçants au lieu des coopératives. L'enclavement des paysans les maintenait dans la dépendance de la puissance publique ou les encourageait à pratiquer la contrebande, aidés en cela par les Dioula

---

<sup>23</sup> Entretien avec Koma.

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> AHCS, archives non classées, gouvernorat, 1963-1964, cercle de Bougouni, séance de travail du 4 mai 1964, à la résidence du commandant de cercle, sous la présidence du gouverneur, réunissant les cadres politiques et administratifs du cercle, PV de réunion, p. 9.

<sup>26</sup> Entretien avec Koma.

que le pouvoir ne parvenait pas à contrôler, malgré la nationalisation du commerce. De même, les produits de contrebande saisis par les douaniers étaient écoulés sur le marché noir : « Quand les douaniers prennent, aussi un mois, deux mois, trois mois avec eux, ils le revendent au marché »<sup>27</sup>. En 1965, la pénurie de biens alimentaires en ville devint préoccupante (Sanankoua 1990 : 113). Koma adhérait au principe du socialisme mais rejetait sa mise en œuvre sans concertation préalable avec les populations locales :

Le socialisme que Modibo avait voulu exiger [...] était néfaste pour nous les Maliens [...] parce que le Malien était socialiste avant Modibo, le Malien était socialiste avant la naissance de Modibo. Dans une famille, tu peux trouver 50 personnes, avec les 50 personnes, 2 plats, un pour les vieux, un pour les jeunes. Autour d'un seul plat, tu pouvais trouver 20 à 25 personnes, tu sais comment ils s'asseyaient, comme ça : *ka tasa minne* [en tenant le plat commun]. Ça se passait comme ça au Mali avant Modibo, c'est lui qui va venir nous montrer le socialisme jusqu'à ce qu'ils aient fermé la porte, les frontières, toutes les frontières étaient fermées par les brigades de vigilance : rien ne rentrait, rien ne sortait. [...] Moi je suis là avec mes camarades, nous sommes là en train de prendre du thé, il y a un monsieur qui venait : « *Koma ne ba fe k'i ye* » [« Koma, je voudrais te voir »], « *n'ko a kera cogo di ?* » [« dis-moi, comment te portes-tu ? »], « *ni i be na, an ka jɔgɔn ye* » [« tu viendras pour qu'on se voit »]. Le frère, c'est-à-dire je donne un exemple, ton petit frère, même père, même mère, toi tu es le petit frère, toi tu viens me trouver : « *ah Koma, n'karɔke ba fe ka bɔ ni misiw ye su ni na* » [« mon grand frère veut sortir des vaches cette nuit »] ! Le frère vient calomnier son propre frère, ça c'était le Mali. [...] Bon donc, tu as posé la question que le peuple était au courant de l'indépendance, s'il y avait des gens [qui sortaient], et jusqu'à présent, ce même peuple continue de ne pas bénéficier [de l'indépendance]<sup>28</sup>.

Au lieu de renforcer l'unité et la solidarité dans le cadre de l'indépendance, le socialisme avait, selon le chef d'arrondissement, contribué à diviser les familles en entretenant la suspicion au sein de certaines d'entre elles : révéler les agissements illégaux, ou perçus comme tels, de son frère était une « calomnie » et un acte impardonnable pour Koma. Si ce dernier considérait que les Maliens étaient déjà socialistes, il réprouvait le socialisme dit scientifique imposé aux populations. Il occultait toutefois les divisions et hiérarchies internes au monde rural (Roy 2021). Cette critique du régime à partir d'une expérience de terrain rejoint paradoxalement le vécu et la vision des migrants. Elle confirme que les migrants observaient les faits et gestes des administrateurs et des responsables politiques locaux dans la mise en œuvre des dispositifs du socialisme : à l'image du président Keita, ils attendaient de ceux-ci qu'ils joignent les actes à la parole. Mais à l'échelle locale, les effets des pratiques de détournement et la stagnation économique devaient éroder le début d'adhésion populaire au socialisme et intensifier les flux migratoires (Gary-Toukara 2008). Dans ces conditions, il était très difficile pour les familles et les migrants de renoncer à circuler en direction des villes et des marchés du travail des pays de l'ancienne AOF ou vers l'Europe, d'autant que les frontières de ces pays restaient ouvertes, du moins jusqu'en 1974 pour la France. Koma lui-même fit l'expérience de l'exil. En conflit avec son supérieur hiérarchique, il prit la route de la Côte d'Ivoire en 1967, exerçant tour à tour le métier d'enseignant, de gérant d'hôtel, d'employé d'une société de bâtiment et de commerçant de livres islamiques.



Le récit de vie de Koma constitue une source intéressante pour explorer concrètement la mise en place de l'action administrative dans la gestion des migrations dans le sud du Mali après l'indépendance et au cours des années 1960. Formulée sans injonctions extérieures jusqu'au milieu des années 1970 mais sans avoir consulté au préalable les migrants et leur famille,

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> *Ibid.*

assimilés par le gouvernement à des déserteurs qui laissent le pays à ses difficultés, la politique migratoire malienne se voulait globale : elle encadrait les sorties de personnes du territoire et aspirait, du moins dans les discours, à prendre en charge les principaux aspects de la question de l'exode (travail, formation, mariage...). Elle était pensée comme faisant partie d'un ensemble de dispositifs en vue de favoriser le maintien de la force de travail dans sa localité d'origine, les jeunes étant censés trouver sur place tout ce dont ils avaient besoin pour se réaliser et participer à la vie sociale. L'État malien ne parvint pas à retenir la jeunesse du pays, car il n'avait pas les moyens de sa politique et qu'il n'avait pas réussi à moderniser radicalement l'économie dans un pays enclavé et aux faibles potentialités économiques au regard des besoins du marché international. Toutefois, la politique contre l'exode était différente de celle de l'Organisation internationale des migrations (OIM), laquelle devait, des décennies plus tard, se focaliser surtout sur des campagnes de communication dissuasives de l'émigration en occultant les besoins des migrants : l'OIM finance des projets en direction des migrants de retour qui, pour être soutenus, sont contraints d'investir dans ces projets qui ne répondent pas à leurs attentes.

Sous pression des pays européens, le gouvernement malien est engagé dans une nouvelle logique de prévention de l'émigration depuis 2002 au moins. On peut cependant affirmer qu'aujourd'hui comme hier, il a intérêt à laisser le trop plein de jeunes sans travail chercher de l'argent à l'extérieur du pays, pour éviter des troubles sociaux. Il s'agit aussi de ne se pas se couper d'une source de financement extérieure que représentent les transferts financiers de ses émigrés originaires de différentes régions et de leurs projets de développement local.

Les propos de Koma révèlent les objectifs, défis et limites de la lutte contre l'exode à l'échelle locale de l'arrondissement de Garalo. Alors que les études et travaux sur la période post-coloniale restent encore peu nombreux et que les archives pour cette période ne sont pas aisément accessibles, le parcours de Koma documente des pans de l'histoire régionale de Sikasso après 1960 et ses soubresauts. Il montre aussi les désillusions et retournements de situation à l'échelle d'un administrateur de terrain, engagé dans le difficile contrôle des mobilités de ses administrés et finalement contraint lui aussi au départ et à l'exil pour des raisons qui se rapprochent en partie de celles des migrants ordinaires.

## BIBLIOGRAPHIE

AMSELLE J.-L., 1978, « La conscience paysanne : la révolte de Ouolossébougou (juin 1968, Mali) », *Canadian Journal of African Studies / Revue canadienne des études africaines*, 12 (3) : 339-355.

BOILLEY P., 1999, *Les Touaregs Kel Adagh : dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain*, Paris, Karthala.

CHARLES B., 1965, « Le socialisme africain : mythes et réalités », *Revue française de science politique*, 15 (5) : 856-884.

DESCHAMPS H., 1975, *Roi de la brousse : mémoires d'autres mondes*, Nancy, Berger-Levrain.

GARY-TOUNKARA D., 2008, *Migrants soudanais-maliens et conscience ivoirienne : les étrangers en Côte d'Ivoire (1903-1980)*, Paris, L'Harmattan.

GARY-TOUNKARA D., 2021, « Négocier un statut de local sur le terrain. Retour réflexif sur une recherche doctorale au Mali et en Côte d'Ivoire », in F. SAMSON & D. MANETTA (dir.), *Du contrôle social en Afrique : réflexivités autour du genre et de l'origine « locale » du chercheur*, La Loupe, Paari : 237-280.

JORIS L., 2002, *Mali blues : je chanterai pour toi*, Arles, Actes Sud.

- KEITA B. & MAÏGA S. A., 2023, « La mise en œuvre du plan d'actions de la Valette au Mali : Initiatives de dissuasion migratoire et de "réinsertion" des migrants de retour pour quel résultat ? », *L'Espace Politique*, 46, <<http://journals.openedition.org/espacepolitique/10900>>.
- LAWRANCE B. N., OSBORN E. L. & ROBERTS R. L. (EDS.), 2006, *Intermediaries, Interpreters, and Clerks: African Employees in the Making of Colonial Africa*, Madison, The University of Wisconsin Press.
- MANCHUELLE F., 2004, *Les diasporas des travailleurs soninke (1848-1960) : migrants volontaires*, Paris, Karthala.
- MANN G., 2006, *Native Sons : West African Veterans and France in the Twentieth Century*, Durham, Duke University Press.
- NDIAYE G., 1980, *L'Échec de la Fédération du Mali*, Dakar, Abidjan, Nouvelles éditions africaines.
- NEDELEC S., 1994, *Jeunesses, sociétés et État au Mali*, Thèse de doctorat, Paris, Université Paris 7.
- RILLON O., 2022, *Le genre de la lutte. Une autre histoire du Mali contemporain (1956-1991)*, Lyon, ENS Éditions.
- ROY A., 2021, « Une paysannerie prédisposée au socialisme ? : Le "socialisme des ancêtres" à l'épreuve de la politique agricole de Modibo Keita au Mali », in F. BLUM, H. KIRIAKOU, M. MOURRE, M.-B. BASTO, P. GUIDI, C. PAUTHIER, O. RILLON & E. VEZZADINI (dir.), *Socialismes en Afrique*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme : 279-300.
- SANANKOUA B., 1990, *La chute de Modibo Keita*, Paris, Chaka.
- SANGARE A.-B., 1969, « Chaque Malien digne de ce nom doit apporter sa pierre dans l'édification de la cité de demain », *L'Essor*, 19 juin.